



Institut de Formation  
d'Aides-Soignants

# CONCOURS AIDE — SOIGNANT

**Retrait dossiers d'inscription**  
à partir du 6 juin 2018

---

**Clôture des inscriptions**  
le 10 septembre 2018

---

**Épreuve d'admissibilité**  
le 3 octobre 2018 (9 h 30 - 11 h30)

---

**Résultats d'admissibilité**  
le 19 octobre 2018 -10 h

---

**Épreuve d'admission**  
du 17 septembre au 15 novembre 2018

---

**Résultats d'admission**  
le 20 novembre 2018 -10 h

## **Cursus initial**

Rentrée : 7/01/19  
Fin de formation :  
6/12/19

## **Apprentissage**

Rentrée : 7/01/19  
Fin de formation :  
Cursus partiel 6/12/19  
Cursus complet 31/05/20

**S**itué à Marcq en Barœul, l'institut est accessible par les transports en commun depuis Lille, Roubaix, Tourcoing. Arrêt Croisé Laroche et Clémenceau par la ligne de Tramway.

Un projet de déménagement sur le Parc de l'innovation à Marquette est en cours. Ce site est desservi depuis la Gare Lille Flandres par Transpole : ligne de Bus L12 (22 mn) et depuis la gare Lille Europe par la ligne L 91 (34 min)

### Formation par la voie initiale (12 mois)

- Enseignement en IFAS : 17 semaines, soit 595 heures
- Formation en stage clinique : 24 semaines, soit 840 heures.

### Formation par la voie de l'apprentissage

(19 mois en parcours complet et 12 mois en parcours partiel)  
*Uniquement pour les moins de 30 ans*

Alternance des périodes de cours, des travaux de groupe et des séances d'apprentissages pratiques et gestuels au sein de l'IFAS, chez l'employeur et dans des structures définies conformément au référentiel de formation

---

#### MODALITÉS FINANCIÈRES

La région Hauts-de-France prend en charge la totalité du coût de formation pour :

- Les jeunes en poursuite d'études de niveau BAC et INFRA (sortie du système scolaire inférieure à 1 an)
- Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, indemnisés ou non par l'assurance chômage, y compris pour les publics ayant un contrat de travail à condition que l'activité salariée et le temps de formation n'excèdent pas 151.67 heures par mois.
- Les élèves doublants

Sont exclus de ce dispositif de gratuité :

- Les titulaires d'un diplôme de niveau III et plus depuis moins d'un an.
- Les personnes en activité (salariés, agents publics, les professions libérales, les artisans, les personnes en congés sans solde, les personnes en congés parental,...) Pour les salariés, la formation peut être prise en charge par un OPCA ou l'employeur.
- Les demandeurs d'emploi ayant fait l'objet d'une prise en charge financière de leur formation par le Pôle Emploi

rdl design graphique - Crédit photo Stock

---

### Préparation à l'épreuve orale d'admission

L'IFAS organise une session de préparation à l'épreuve orale d'admission les : 19 et 20 septembre 2018

### Renseignements et inscription

IFAS de Marcq en Barœul

Tél. : 03 20 91 79 79 - Email : marionf@afpc-formation.com



Association pour la Formation  
Professionnelle Continue

[www.afpc-formation.com](http://www.afpc-formation.com)

**PRENDRE SOIN  
DE VOTRE AVENIR**